

20. Mettre en place un Système d'Information Géographique SIG sur la biodiversité prenant en considération les SIG existants.	49- les systèmes d'informations géographiques se sont avérés très efficace dans d'autres pays quant à la gestion des données scientifiques sur la biodiversité.	Ur	x					SEE	MADRP, MEF, ONG	National et international
21. Assurer la diffusion et la valorisation de l'information sur la biodiversité, par une Revue spécialisée sur la biodiversité, notamment les données générales pour le grand public et les résultats de la gestion et de la recherche.	La majorité des résultats de la recherche scientifique nationale trouve des difficultés pour être diffusée à l'échelle nationale. Elle est pour la plupart des cas publiée à l'extérieur du pays et échappe complètement aux circuits pouvant la valoriser pour des fins de conservation .	Ur	x			2009		MESRS FC SEE, MADRP M, MEF	ONG	National
Orientation stratégique 2.3 : Formation de scientifiques et de techniciens spécialisés										
22. Elaboration et mise en œuvre de programmes de formation ciblés des cadres et spécialistes dans les différents domaines de la biodiversité.	Manque pressant de spécialiste et de gestionnaires dans plusieurs domaines de la biodiversité.		x					MESRS FC MADRP M, MEF	ONG et autres départements concernés	Nationale et internationale
23. élaborer des programmes de formation spécifiques de techniciens spécialistes en matière de gestion et de vulgarisation/sensibilisation sur la biodiversité.	Répondre aux besoins dans les domaines techniques, de la sensibilisation et du contrôle en matière de biodiversité.		-	x	-	-		MESRS FC MADRP M, SEE	Tous les départements concernés et intéressés	Nationale et internationale

CT: Court Terme; MT : Moyen Terme; LT : Long Terme; Ur : Urgent; C : Action Continue; R : Action Récurrente.

OBJECTIF STRATEGIQUE 3 : SENSIBILISATION / EDUCATION

Action	Justification	Type	Echéancier			Fin	Maître d'Oeuvre (s)	Partenaires	Financement
Orientation stratégique 3.1 : Elaboration d'une véritable politique nationale de sensibilisation									
24.Elaborer des programmes de sensibilisation et d'éducation au profit des différentes populations cibles sur les valeurs de la biodiversité et l'utilisation rationnelle des ressources naturelles.	La grande hétérogénéité de la texture socio-culturelle de la population marocaine impose la prise en considération de cette diversité dans l'élaboration de programmes de sensibilisation.	-	X			2004	SEE, MADRP M, MEF	ONG, MESRSFC MJS, MCo, MF, MDN, MT, MEN, etc.	Nationale et internationale
25.Créer des centres d'éducation environnementale, des musées, des parcs zoologiques et botaniques, dans toutes les régions du Maroc.	L'éducation environnementale et de biodiversitaire, comme toute éducation nécessite des moyens didactiques spécifiques qu'il faut acquérir ou renforcer.		x			2007	MESRS FC MADRP M, MEF	MEN, ONG, MI,	Nationale et internationale
26.Elaborer des guides pour des besoins d'éducation et de sensibilisation : <ul style="list-style-type: none"> ▪ des guides éducatifs de vulgarisation sur des espèces nationales menacées, rares ou en voie de disparition, ▪ un guide écotouristique national; ▪ des guides écotouristiques régionaux . 	Les résultats de l'Etude Nationale sur la biodiversité, celle des Aires Protégées et bien d'autres études doivent être vulgarisés dans un but de valorisation écotouristique.		C			2007	SEE	MESRSFC MADRPM, MEF, MEN, ONG, MT, MF, MI, etc.	Nationale et internationale
27.Renforcer et soutenir le rôle, les actions et les capacités des ONG dans la prise de conscience, chez le grand public, de l'importance de la composante biodiversitaire.	La société civile est censée jouer un rôle primordial dans l'organisation, l'encadrement et la sensibilisation des populations locales surtout en matière d'environnement et dans un pays où le taux d'alphabétisation est relativement faible .	C	-	-	-	-	SEE, MADRP M	Département s concernés	Nationale et internationale

CT: Court Terme; MT : Moyen Terme; LT : Long Terme; Ur : Urgent; C : Action Continue; R : Action Récurrente.

OBJECTIF STRATEGIQUE 4 : RENFORCEMENT DES CADRES LEGISLATIF ET INSTITUTIONNEL

Action	Justification	Type	Echéancier	Fin	Maître d'Oeuvre (s)	Partenaires	Financement	
Orientation stratégique 4.1 : Actualisation des textes législatifs nationaux pour répondre aux nouveaux besoins du pays								
28. Actualiser et élaborer des textes juridiques relatifs à la biodiversité terrestre nationale, en particulier aux espèces et écosystèmes les plus menacés à la lumière des études et des analyses existantes, en réglementant la Liste Rouge nationale.	Nombreux des textes législatifs nationaux relatifs à la biodiversité sont actuellement dépassés par l'évolution trop rapide des approches de conservation et de la célérité de la dégradation;	Ur.	X		2005	SEE.	MI, MADRPM, MESRSFC, MEF, MJ, SP, etc.	Nationale et internationale
29. Elaborer des manuels d'investissements et des réglementations pour inciter le secteur privé à investir dans les activités de développement de la biodiversité;	L'investissement dans le domaine de la biodiversité a besoin d'une réglementation pour chaque groupe de ressources comportant des conditions attrayantes pour l'investisseur.	-	x		006	SEE.	MADRPM, MEF, MF, SGG, SP, MC, etc.	Nationale et internationale
30. Elaborer une loi sur l'accès aux ressources génétiques nationales afin de faire bénéficier les populations locales et l'économie nationale.	De nombreuses ressources nationales sont exploitées à des prix dérisoires et nous sont revendues à des prix exorbitants. Le contrôle de ces exploitations permettrait une meilleure gestion de ces ressources et un meilleur profit pour le pays.	Ur	x		2005	SEE	MC, MI, MF, MADRPM, MJ, etc, MEF, etc.	Nationale et internationale

<p>31.Elaborer une loi sur la biosecurité régissant les mouvements trans-frontiers, l'utilisation, le contrôle et le commerce dans le pays des organismes génétiquement modifiés.</p>	<p>La manipulation, le transfert et l'utilisation des organismes génétiquement modifiés impose l'élaboration d'une loi permettant une meilleure protection de la biodiversité terrestre nationale contre les risques potentiels pouvant résulter de ces actions.</p>	<p>Ur</p>	<p>x</p>			<p>2004</p>	<p>SEE</p>	<p>MC, MI, MF, MADRPM, MJ, etc MEF, etc.</p>	<p>Nationale et internationale</p>
<p>Orientation stratégique 4.2 : Mise à niveau internationale de la législation nationale</p>									
<p>32.Renforcer les textes existants par d'autres dispositions qui permettraient au Maroc de répondre favorablement à ses engagements vis à vis de conventions internationales dont, par exemple, la Convention sur la Diversité Biologique; celles de la CITES, Bonn, Alger, etc. et ce, en tenant compte des besoins et des capacités du pays.</p>	<p>Le Maroc étant signataire de la Convention sur la Diversité Biologique, sa législation est censé donc tenir compte des nouvelles donnes internationales.</p>	<p>Ur</p>	<p>x</p>			<p>2004</p>	<p>MAEC SEE, MAEM</p>	<p>MEF, MADRPM, MESRSFC ONG, MC, MF, etc.</p>	<p>Nationale et internationale</p>
<p>33.Inventorier les espèces les plus menacées de notre pays pour les protéger contre le commerce illicite dans le cadre de la CITES.</p>	<p>Assurer à notre biodiversité terrestre nationale, en particulier les espèces les plus menacées une protection juridique au niveau international.</p>	<p>Ur</p>	<p>x</p>			<p>2004</p>	<p>SEE, MEF</p>	<p>MADRPM, MESRSFC ONG, MC, MF, etc.</p>	<p>Nationale et internationale</p>
<p>Orientation stratégique 4.3 : Renforcement des capacités nationales en matière d'institutions sur la biodiversité</p>									
<p>34.Créer des institutions permettant d'atteindre les objectifs nationaux en matière de conservation et d'utilisation durable dont :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ des Centres Régionaux d'Education Environnementale ; ▪ un Centre National de Biotechnologie; ▪ des Pôles de Compétence et de Recherche sur la biodiversité, par région; ▪ d'une cellule "biodiversite/Industrie" auprès du département chargé de la recherche pour établir des liens entre les chercheurs et les industriels. 	<p>Poursuivre l'évaluation des différents éléments de la biodiversité, sensibiliser et développer la biodiversité nationale suggère la mise en place d'institutions spécialisées dont le rôle serait complémentaire à celui des institutions travaillant déjà dans ce domaine.</p>	<p>C</p>	<p>x</p>	<p>x</p>	<p>x</p>	<p>2014</p>	<p>SEE, MADRP M, MESRS FC MC</p>	<p>Département s concernés</p>	<p>Nationale et internationale</p>

CT: Court Terme; MT : Moyen Terme; LT : Long Terme; Ur : Urgent; C : Action Continue; R : Action Récurrente.

OBJECTIF STRATEGIQUE 5 : RENFORCEMENT DE LA COORDINATION INTERNE ET DE COOPERATION INTERNATIONALE

Action	Justification	Type	Echéancier			Fin	Maître d'Oeuvre (s)	Partenaires	Financement
Orientation stratégique 5.1 : Promotion de la coopération sur la Biodiversité									
35.Elaborer des programmes de coopération internationale, pour la réalisation de projets en sur la biodiversité, l'échange d'informations et d'expériences avec les autres pays et ce, dans l'objectif de renforcer les capacités nationales de recherche technologique et de gestion en matière de biodiversité terrestre.	Le Maroc a besoin de profiter de la coopération internationale pour répondre à ses besoins techniques, technologiques et financiers, en utilisant au mieux les possibilités offertes.	C	X	X			SEE/MA EC	MADRPM, MESRSFC ONG, MAEM, etc.	Nationale

CT: Court Terme; MT : Moyen Terme; LT : Long Terme; Ur : Urgent; C : Action Continue; R : Action Récurrente.

**PLAN D'ACTION POUR LA CONSERVATION ET
L'UTILISATION DURABLE DE
LA BIODIVERSITE TERRESTRE**

LISTE B

BANQUE D' ACTIONS

OBJECTIF STRATEGIQUE 1 : CONSERVATION ET UTILISATION DURABLE DE LA BIODIVERSITE

Action	Justification	Type	Echéancier			Fin	Maître d'Oeuvre (s)	Partenaires	Financement
Orientation stratégique 1.1 : Conserver en donnant la priorité à l'approche in situ									
36. Réaliser des programmes de conservation <i>in situ</i> des ressources phylogénétiques en particulier certaines espèces cibles dont: l'orge, le blé dur, le blé tendre, le Maïs, le Soghro, la luzerne, l'avoine, Vesce, Lathyrus, Maïs fourrager, Sorgho fourrager, Fève, Pois - chiche, petits pois, lentille, haricots, carotte, navet, aubergine, oignon, chou, fleur local, rosier local, safran, menthe, palmier dattier, amandier, prunier, abricotier, olivier, figuier, grenadier, vignes, ainsi que leurs espèces spontanées sauvages apparentées.	Il faut permettre aux ressources phylogénétiques de continuer d'évoluer et de s'acclimater avec le micro-environnement spécifique de la région où elles se développent naturellement. En effet, la conservation <i>ex-situ</i> suggère un arrêt des interactions avec les conditions du milieu.	C	X		X	2007	MADRPM	SEE, M E.S, SP, ONG	Internationale
Orientation stratégique 1.2 : Renforcer les capacités nationales en conservation ex situ									
37. Créer une souche nationale pour y conserver les souches microbiennes locales.	De nombreuses souches nationales microbiennes isolées par des chercheurs sont perdues juste après l'achèvement du travail dans le cadre duquel elles ont été isolées. Pourtant, nombreuses de ces souches pourraient avoir un rôle considérable dans divers secteurs socio-économiques; mais faute d'infrastructures de conservation, elles ne sont pas capitalisées.	C		X	x	2009	MADRPM	MESRSFC SP	Nationale et Internationale
38. Créer une banque de sperme pour le développement <i>in vitro</i> ou par insémination artificielle des races locales de mammifères domestiqués (les cinq races d'ovins, la vache laitière, la chèvre des oasis, le dromadaire, le chien de l'atlas, le cheval barbes, etc), et, aussi, des autres	De nombreux facteurs contribuent à l'érosion d'espèces domestiquées telles que bovins et ovins comportant des races locales. La fête religieuse (Aid El Adha) emporte également chaque année des milliers d'individus mâles, ce qui constitue une perte génétique	C		x	x	2024	MADRPM	SEE, MESRSFC MEF, ONG	Nationale et internationale

mammifères sauvages menacés ou vulnérables pour en assurer le pérennité et en repeupler leurs milieux naturels.	considérable. De plus, de nombreuses races et espèces de mammifères terrestres indigènes sont gravement menacées. Un des moyens de conservation de ces génotypes, consiste en la création d'une banque de sperme pour que, en cas de besoin, procéder à des multiplications assistées pour la reconstitution des stocks.								
39. Renforcer les capacités des parcs zoologiques national et régionaux, des jardins botaniques, des jardins d'essais, etc. et leur apporter les moyens, matériels et humains , nécessaires pour leur permettre la réalisation de programmes ciblés sur la conservation <i>ex situ</i> des espèces menacées ou en voie d'extinction.	Ce sont les "centres" les mieux adaptés pour la conservation <i>ex situ</i> et qui avec le renforcement de leurs capacités pourraient dans l'état actuelle des choses contribuer efficacement à la conservation de nombreux éléments de notre patrimoine biologique.	C		x	x	2024	MI, MADRPM	MESRSFC ONG, SEE	Nationale et internationale
40. Entretenir et développer les ressources génétiques nationales stockées, par des multiplications assistées et des cultures <i>in vitro</i> et par la régénération des entrées <i>ex-situ</i> menacées.	Parfois, des semences conservées <i>ex situ</i> et gelées biologiquement pour une longue période peuvent, pour diverses raisons, être perdues. Aussi, il est indispensable de les faire germer pour assurer leur pérennité.	C	x	x	x	2024	MADRPM	MESRSFC MEF, SP	Internationale
41. Elaborer, dans le Parc Zoologique National et <i>in situ</i> , des Programmes de multiplication assistée en vue de leur réintroduction dans leurs milieux d'origines d'espèces sauvages terrestres ayant disparu, totalement ou partiellement, de notre territoire national.	certaines espèces animales se sont considérablement raréfiées dans notre pays ou sont au bord de l'extinction. L'un des moyens pour les sauver consiste en la multiplication assistée dans des parcs zoologiques.	C	x	x		2012	MEF	MESRSFC SEE	Internationale
42. Créer ou renforcer des unités d'élevages pour la multiplication des espèces-gibiers terrestres en particulier, l'outarde, la Pintade sauvage, le francolin, le faisan, le perdrix gamba, la caille des blés, la palombe, la tourterelle des bois, le pigeon biset, etc. Mais, aussi, de races locales domestiquées.	la chasse et la pêche dans les eaux continentales sont des activités touristiques et de loisirs qu'il faut encourager et la fête du mouton est une fête sacrée; mais l'une ou l'autre de ces activités entraîne et en un temps assez court, des mortalités massives de certaines espèces appartenant à des races locales et donc à notre patrimoine génétique national.		x			2007	MEF	MESRSFC SEE, MADRPM	Internationale

Orientation stratégique 1.3 : Intégrer conservation et utilisation durable de la biodiversité

<p>43.Elaborer une étude socio-économique sur les espèces et les écosystèmes menacées.</p>	<p>Pour pouvoir satisfaire les besoins des populations en matière de biodiversité sans compromettre pour autant la pérennité des ressources, surtout les plus menacées d'entre elles, il faut connaître et avec précision la nature et le volume de ces besoins.</p>	C		X	-	2012	SEE	MADRPM, MEF, MES	National et International
<p>44.Réaliser les programmes de plantations des cactus dans les zones arides et semi-arides.</p>	<p>C'est une expérience qui a donné au Maroc d'excellents résultats dans certaines régions arides du sud marocain en matière de lutte contre la désertification. C'est une expérience qu'il importe d'étendre à bien d'autres zones surtout que, en plus, on prédit pour les cactus un futur socio-économique et commercial important.</p>	C, R		x	x	2024	MADRPM	MI	MADRPM, MI, SP
<p>45.Etude de l'impact de l'introduction des espèces exotiques sur les ressources génétiques nationales;</p>	<p>De nombreuses espèces sont introduites dans notre pays pour leur intérêt lucratif ou de façon accidentelle sans se préoccuper de l'impact que pourraient avoir ces espèces sur les autres formes locales.</p>	C	x			2007	SEE	MADRPM, MEF, MF (douane), MES	Nationale
<p>46.Réalisation par les agriculteurs de reboisements agro-sylvatiques ainsi que des ensemencements et des plantations de graminées et d'arbustes fourragers pour l'amélioration du tapis végétal, dans les zones arides et semi-arides, dans le cadre de partenariat avec l'Administration.</p>	<p>Chaque année, des surfaces considérables de terres boisés sont dénudés et pour remédier à la situation, il faut reboiser.</p>	C	-	-	X	2024	MADRPM	MEF	Nationale et Internationale
<p>47.Mettre en place et en œuvre un programme de surveillance de l'entrée dans le pays d'éventuels ravageurs exotiques parmi les denrées alimentaires, le bois importé, etc.</p>	<p>Se prémunir contre les dégâts d'une éventuelle invasion ou destruction de notre système agro-sylvatique (ou autre) par des formes exotiques méconnues et non maîtrisées dans notre pays.</p>	C	X			2007	SEE, MEF, MADRPM, MF (Douane)	MESRSFC MI	Nationale

<p>48. Valoriser l'utilisation des micro-organismes dans :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ la conservation et la restauration de la fertilité et des capacités de production des agro-écosystèmes par l'utilisation de symbioses fixatrices d'azotes et de mycorhization; ▪ les secteurs alimentaire, industriel, médical et pharmaceutique pour la création d'industries nationales agro-alimentaires et pharmaceutique adéquates, en mesure de répondre aux priorités marocaines en matière de besoins agro-alimentaires et de santé publique; ▪ le domaine de la protection et la restauration de l'environnement; notamment dans le traitement des déchets liquides et solides, le traitement des minerais, etc. 	<p>Les micro-organismes RSFC relativement peu étudiés dans notre pays, peuvent avoir des applications pratiques fort intéressantes dans divers domaines dont celui de l'agro-alimentaire, médical, pharmaceutique ou encore environnemental. Cette composante de la biodiversité nationale devrait être mieux connue et mieux valorisée.</p>	C		x	x	2024	MADRPM	MEF, MESRSFC SP	Nationale et internationale
--	--	---	--	---	---	------	--------	-----------------	-----------------------------

CT: Court Terme; MT : Moyen Terme; LT : Long Terme; Ur : Urgent; C : Action Continue; R : Action Récurrente.

OBJECTIF STRATEGIQUE 2 : AMELIORATION DES CONNAISSANCES

Action	Justification	Type	Echéancier			Fin	Maître d'Oeuvre (s)	Partenaires	Financement
Orientation stratégique 2.1 : Promotion de la recherche scientifique -Formation									
<p>49. Renforcer et promouvoir la recherche agronomique et vétérinaire en particulier celle relative à la valorisation des ressources végétales et animales locales.</p>	<p>l'importance socio-économique de certaines ressources impose une meilleure connaissance de ces espèces pour une meilleure gestion;</p>	C	-	-	-	2024	MADRPM MEF, MES	Instituts, ONG	Nationale et internationale
<p>50. Valoriser les résultats et produits de la recherche scientifique (forestière, agricole, vétérinaire, écologique, entomologique, médicinale, etc.) pouvant avoir un impact sur l'amélioration des connaissances et la gestion de la diversité biologique terrestre nationale.</p>	<p>De nombreuses études ont été effectuées sur divers aspects touchant plus ou moins directement la diversité biologique nationale; mais ces travaux restent souvent inutilisées, ce qui constitue une perte considérable de l'information et des moyens investis dans la réalisation de ces études;</p>	C	x	-	-	2007	MES	MADRPM, MEF, SP, MT	Nationale

OBJECTIF STRATEGIQUE 3 : SENSIBILISATION / EDUCATION

Action	Justification	Type	Echéancier			Fin	Maître d'Oeuvre (s)	Partenaires	Financement
Orientation stratégique 3.1 : Elaboration de programmes de sensibilisation pour des population-cibles									
51. Identifier et organiser les usagers, en particulier ruraux, de la biodiversité terrestre nationale (forêts et ses sous produits, parcours, espèce-gibiers, etc.) en groupements (coopératives ou autres) pour pouvoir mieux les sensibiliser et les responsabiliser quant à la conservation, la gestion et l'utilisation durable des ressources exploitées.	L'anarchie dans l'utilisation des ressources biologiques et un mauvais usage du droit d'usage font qu'aucune action de conservation ne pourrait être efficace.	C	x	x	x	2024	MADRPM	ONG	Nationale et internationale
52. Elaborer des programmes éducatifs sur la biodiversité à intégrer dans les cursus primaires, secondaires et universitaires.	Si la sensibilisation pourrait 'informer les populations cibles sur les problèmes encourus par la biodiversité nationale seule l'éducation, permettrait de changer progressivement les habitudes et pratiques d'exploitation de cette biodiversité.	-	x			2007	MEN, MESRSFC SEE	MADRPM, MADRPM, MEF, ONG, etc.	Nationale et internationale
53. Renforcer les moyens matériels et humains ainsi que les programmes des institutions scolaires et parascolaires ainsi que les centres de femmes de jeunes et d'alphabétisation pour qu'ils puissent répondre aux besoins du pays en matière d'éducation et de sensibilisation sur l'environnement en général et la biodiversité en particulier.	La notion de Biodiversité étant relativement récente, elle est donc méconnue de la majorité des institutions pouvant contribuer à la sensibilisation-éducation; d'où la nécessité de son introduction et son développement dans les programmes de ces institutions.		x			2007	MESRSF, MEN, MADRP, MEF	MEN, ONG, MI.	Nationale et internationale
54. Instituer des prix environnementaux récompensant des personnes physiques ou morales (utilisateurs, scientifiques, sociétés, associations, etc.) pour des actions remarquées de sauvegarde de la biodiversité.	Encourager des travaux ou des actions visant l'amélioration des connaissances ou de la gestion de la biodiversité nationale est de nature à inciter les chercheurs et les usagers à concourir dans la conception de projets conservateurs de l'environnement en général et de la biodiversité en particulier.	C					SEE	MESRSFC MEF, MADRPM, ONG,	Nationale et internationale

OBJECTIF STRATEGIQUE 4 : RENFORCEMENT DES CADRES LEGISLATIF ET INSTITUTIONNEL

Action	Justification	Type	Echéancier	Fin	Maître d'Oeuvre (s)	Partenaires	Financement	
Orientation stratégique 4.1 : Actualisation des textes législatifs nationaux pour répondre aux nouveaux besoins du pays								
55. Elaborer des textes juridiques responsabilisant et engageant de façon durable, les utilisateurs des ressources biologiques naturelles.	La conservation de la biodiversité étant une priorité du PAE, il est impératif d'élaborer des textes juridiques à même de responsabiliser tous les utilisateurs potentiels des ressources biologiques.	Ur.	x		2005	SEE.	MI, MADRPM, MESRSFC MEF, MJ, SP, etc.	Nationale et internationale
56. Apurer la situation foncière des forêts en tenant compte d'une part de l'intérêt général et d'autre part des besoins des populations riveraines.	L'apurement de la situation foncière forestière permet une meilleure gestion de ses ressources.	Ur	x		2004	MEF	SEE, MI, MADRPM, MESRSFC MEF, SP, ME, MCo, etc.	Nationale et internationale
57. Réviser et actualiser, en concertation avec les populations locales, les droits d'usage et d'usufruit en adaptant leur exercice à la réalité actuelle (démographie, difficulté de régénération, etc.) et à l'obligation de sauvegarde des ressources forestières et pastorales et de leur développement.	La surexploitation, le surpâturage et une dégradation alarmante des parcours résultant du manque d'organisation dans l'exploitation des parcours à l'extérieur comme à l'intérieur des forêts et le mauvais usage du droit d'usage.	Ur	x		2005	MEF, MADRPM	SEE, MI, ONG, MESRSFC MEF, MJ, SP, MCo, etc.	Nationale et internationale
58. Légiférer la prise en considération de la biodiversité dans les projets de développement socio-économiques.	La protection des éléments de la biodiversité nationale contre les impacts souvent nocifs des installations industrielles, touristiques, etc.	Ur	x	x	2012	SEE	MJ, MEF, MADRPM, MESRSFC ONG, SP	Nationale
59. Actualiser et renforcer le cadre juridique régissant la gestion, l'homologation et l'utilisation des pesticides et des engrais.	Il faut limiter l'utilisation à outrance des produits chimiques qui portent préjudice à l'environnement en général et la biodiversité en particulier.	Ur	x		2005	SEE	MEF, MADRPM, ONG, MF, MJ, MCo, ME, MI, etc.	Nationale et internationale
60. Elaborer des lois spécifiques pour interdire certaines pratiques illicites de braconnage et réprimer le commerce des espèces menacées rares ou en voie de disparition.	78- interdire, par des textes, certaines pratiques non écologiques visant à détruire certains composants de la biodiversité nationale.	Ur	-	x	2005	MEF, SEE	MC, MI, MF, MADRPM, MJ, etc.	Nationale et internationale

61. Réviser, en collaboration avec tous les partenaires la législation forestière;	Etant donné que les collectivités locales bénéficiaires des recettes des forêts et que c'est l'Etat, avec des moyens de moins en moins conséquents, la longévité de la forêt marocaine devient de plus en plus réduite. A cet effet, la législation forestière devra être actualisée.	Ur	x			2005	MEF, MADRPM	SEE, MI, ONG, SP, MCo, etc.	Nationale et internationale
62. Elaborer des lois imposant des éco-taxes sur toutes les activités ayant une action négative sur la biodiversité.	Il faut faire contribuer l'utilisateur d'une ressource à sa conservation et, si besoin, est, à sa restauration.	Ur	x			2005	SEE	MEF, MADRPM, ONG, MF, MCo, MI, MT, etc.	Nationale et internationale
63. Elaborer des lois sur la protection et la conservation des sols et des forêts les plus productifs contre les usages non agricoles et non forestiers.	L'envahissement des terres agricoles et des forêts pour d'autres utilisations a besoin d'être réglementé pour limiter les pertes de ces sols et ces terres qui constituent des supports vitaux pour la biodiversité.	Ur	x			2005	MEF, MADRPM	SEE, MI, ONG, MESRSFC, MEF, MJ, SP, MCo, etc.	Nationale et internationale

CT: Court Terme; MT : Moyen Terme; LT : Long Terme; Ur : Urgent; C : Action Continue; R : Action Récurrente.

PLAN D'ACTION POUR LA CONSERVATION ET L'UTILISATION DURABLE DE LA BIODIVERSITE MARINE ET COTIERE

LISTE A

ACTIONS PRIORITAIRES

ABBREVIATIONS :

DE: Département de l'environnement, MEF: Ministère délégué chargé des Eaux et Forêts, MA: Département de l'Agriculture, MAE: Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération, MC: Ministère de la Culture et de la Communication, MICEM: Ministère de l'Industrie, du Commerce, de l'Energie et des Mines, MCO: Département de la Communication, MEN: Ministère de l'Education, ME: Ministère de l'équipement, MEN: Ministère de l'Education Nationale, MESRS: Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique et du Secrétaire d'Etat chargé de la Recherche scientifique, MEFT: Ministère de l'Economie, des Finances et du Tourisme , MI: Ministère de l'Intérieur et les Collectivités locales, MT: Département du Tourisme, MJ: Ministère de la Justice , MPM: Ministère des Pêches maritimes MS: Ministère de la Santé, ONG: Organisations Non Gouvernementales, OMS: Organisation mondiale de la santé, SP: Secteur privé, MJS: Ministère de la Jeunesse et des Sports, AM: Autorités Militaires, MATUHE: Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme, de l'Habitat et l'Environnement ; Ur : Urgente ; CT : Court Terme ; MT : Moyen Terme ; LT : Long Terme ;

OBJECTIF STRATEGIQUE 1 : GESTION RATIONNELLE DES RESSOURCES BIOLOGIQUES MARINES

Action	Justification	Type	Echéancier			Fin	Maître d'Oeuvre (s)	Partenaires	Financement
			Ur/C	CT	MT				
Orientation stratégique 1.1 : Conserver en donnant la priorité à l'approche in situ									
1.Elaborer et diffuser "une liste rouge " d'espèces marines animales et végétales à inscrire dans un " livre rouge national" des espèces menacées.	Bien qu'une liste d'espèces menacées a été proposée dans l'étude nationale sur la biodiversité, il est primordial de définir des priorités de conservation et d'élaborer une "liste rouge" des espèces les plus gravement menacés dans le but de leur consacrer, en priorité, les moyens matériels et législatifs nécessaires pour en assurer la pérennité. Ces espèces pourraient être inscrites également dans les listes rouges internationales et, par conséquent, pourraient bénéficier, en plus du cadre national, d'une protection internationale.	X				2006	DE	MESRS, MPM (INRH), IAV, ONG, MEF	Département s concernés
2.Elaborer et diffuser "une liste rouge " des écosystèmes menacés.	Certaines études en particulier celles des Aires Protégées et l'Etude Nationale sur la Biodiversité ont permis de lister un certain nombre de sites menacés; cependant, il importe de définir des priorités de conservation et d'élaborer une "liste rouge" des écosystèmes les plus vulnérables en vue de leur donner la priorité dans les programmes de conservation aussi bien à l'échelle nationale qu'internationale.	X				2007	DE	MESRS, MPM (INRH), IAV, ONG, MEF	Département s concernés

<p>3.Elaborer et mettre en œuvre des plans d'aménagements des SIBE's marins et côtiers établis par l'Etude des Aires Protégées, ainsi que les aires proposés dans l'Etude Nationale sur la Biodiversité.</p>	<p>De nombreux SIBE ont été identifiés lors de l'étude sur les aires protégées; cependant et jusqu'à présent, la majorité d'entre eux, reste encore sans programme et sans plans de gestion. Ce sont des milieux qui continuent leur évolution régressive et dont il faudrait certainement encore plus de moyens pour les conserver dans le future.</p>		X	X	X	2016	MADR	DE, MESRS, MPM, ONG, MI, MT	Département s concernés
<p>4.Instituer d'autres aires protégées marines et côtières autour des habitats d'espèces menacées</p>	<p>L'étude sur les aires protégées a essentiellement pris en compte, dans l'élaboration de ses listes SIBE's, des végétaux supérieurs, des oiseaux, des reptiles et des mammifères. De nombreux paramètres intrinsèques au domaine littoral n'ont pas été considérés et il est important de considérer certaines autres espèces et certains autres milieux.</p>	X				2007	MADR	DE, MESRS, MPM, ONG, MI, MT	Département s concernés
<p>5. Identifier et mettre en œuvre des approches de réhabilitation des habitats et des écosystèmes marins dégradés. Cas pilotes de la lagune de Nador, Merja Zerga, etc.</p>	<p>De nombreuses espèces sont plus ou moins gravement menacées (corail rouge, mérou, nacres, anguilles, etc.), ainsi que de nombreux écosystèmes (lagunes, estuaires, etc.). Des recherches relatives aux possibilités de leur réhabilitation et la restauration de leurs milieux seraient de nature à aider ces éléments biodiversitaires, et d'autres, à continuer d'exister.</p>	X	X			2010	MPM/MADR	MESRS, MI, INRA, IAV, ONG, SP, ME	Département s concernés et International